

DISPOSITIF INNOVANT

POUR LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS, LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL DANS LES TRANSPORTS ROUTIERS



Trois partenaires réunis pour :

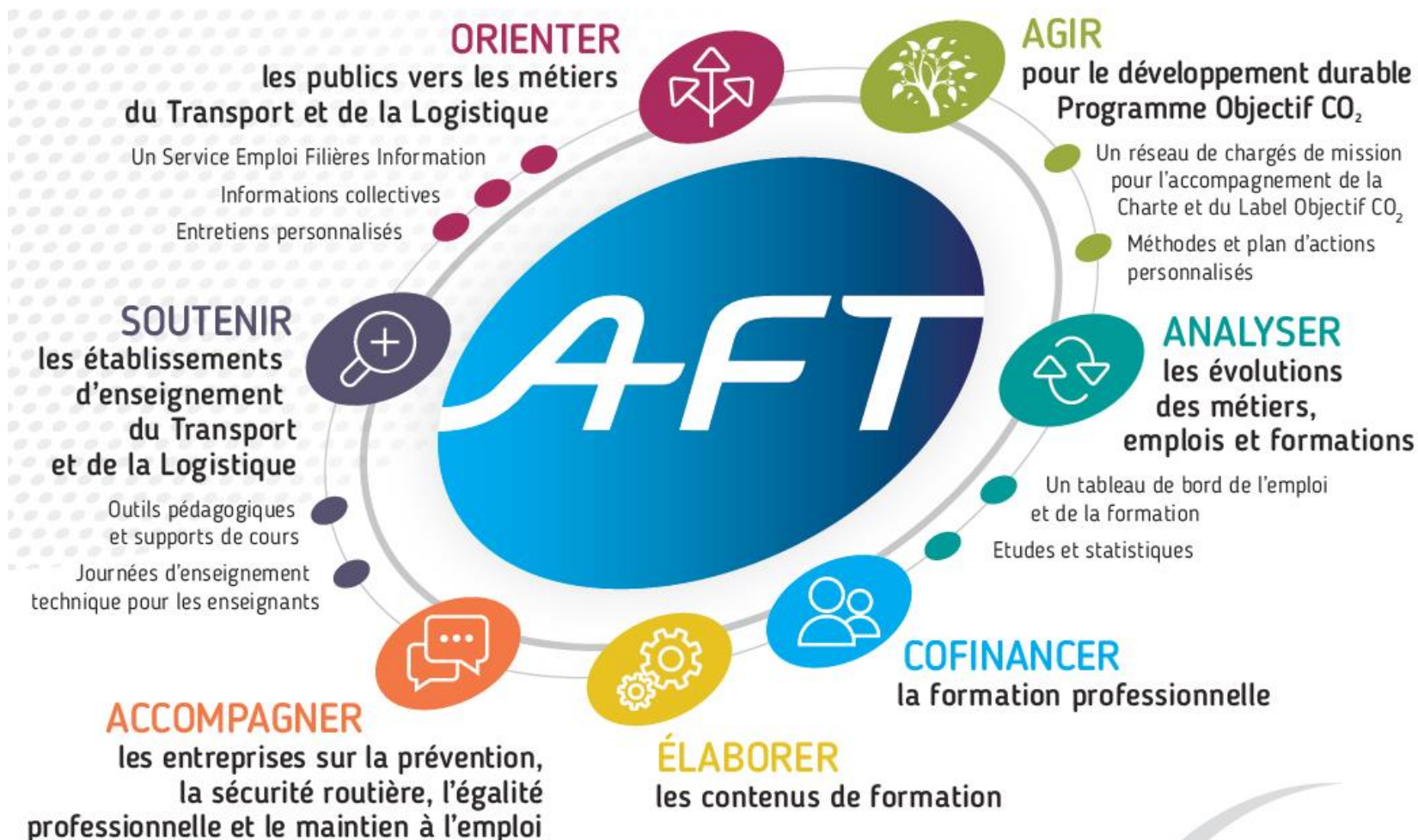
Améliorer dans la Branche du Transport, Activités Auxiliaires et de la Logistique :

- La prévention des risques professionnels
- La santé, l'hygiène, la qualité de vie et le bien-être au travail
- Le reclassement des personnes en situation d'incapacité et d'inaptitude

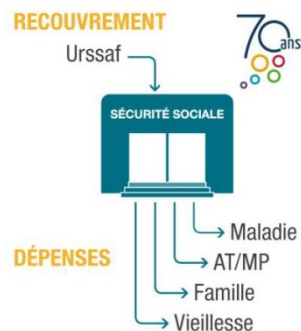
Mieux prendre en compte la question de la « Santé au Travail »

- Dans les parcours vers l'emploi
- Dans l'accueil des nouveaux embauchés

Créé en 1957, l'AFT est l'organisme de développement de la formation professionnelle Transport et Logistique. Il intervient au profit de toutes les entreprises de transport public (compte d'autrui) ou privé (compte propre). Pour remplir cette mission, l'AFT a signé des conventions de coopération avec les ministères du Budget, de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, des Transports et du Travail, ainsi que l'OPCA Transports et Services... L'AFT agit ainsi à plusieurs niveaux :



UNE DES BRANCHES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE



SÉCURITÉ SOCIALE



L'Assurance Maladie

RISQUES PROFESSIONNELS

L'ASSURANCE MALADIE - RISQUES PROFESSIONNELS EN CHIFFRES



18,6 millions
de salariés couverts

2,2 millions d'établissements cotisants dans le secteur de l'industrie, du commerce et des services

12,7 MILLIARDS CHARGES

13,4 MILLIARDS RECETTES



UNE ORGANISATION NATIONALE, LOCALE ET RÉGIONALE QUI COUVRE LES 3 MISSIONS DE L'ASSURANCE MALADIE - RISQUES PROFESSIONNELS *



LA PRÉVENTION

- > Aider les entreprises et les branches professionnelles à évaluer et prévenir leurs risques professionnels

16



Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

5



Caisse générale de Sécurité Sociale



LA RÉPARATION

- > Instruire les déclarations d'AT/MP et indemniser les victimes

102



Caisse primaire d'assurance maladie

20



Direction régionale du service médical

5



LA TARIFICATION

- > Calculer et notifier le taux de cotisations de chaque établissement

16



5



11 000 collaborateurs mobilisés autour des risques professionnels

Complémentaire santé, prévoyance et retraite : tels sont les métiers du **Groupe de protection sociale KLESIA** et de ses institutions.

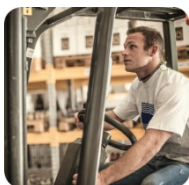


Créé en juillet 2012, Klesia est présent partout en France et tout particulièrement auprès des professionnels des services.



Ses chiffres clés : 3 500 collaborateurs ; 300 000 entreprises clientes ; 3 millions de personnes couvertes en assurances de personnes et 9,1 milliards d'euros de chiffre d'affaires global.

Carcept-Prev est une marque du Groupe Klesia spécialiste de la protection sociale du Transport et de la Logistique. Elle réunit les institutions Carcept-Prévoyance, Agecfa-Voyageurs, Fongecfa-Transport et Ipriac.



Elles garantissent une protection sociale tout au long de la vie, contribuent à la prévention des risques professionnels, au maintien dans l'emploi et au reclassement des personnes en situation d'inaptitude.



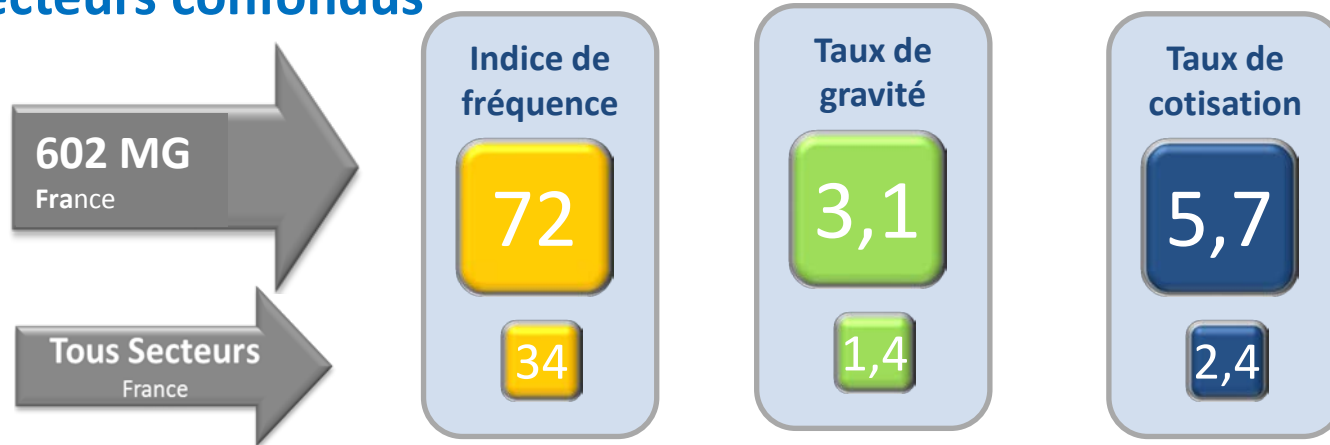
Klesia a également placé la prévention et l'innovation sociale au cœur de sa stratégie ainsi que la dépendance, l'action sociale et les services à la personne.

Dans le secteur du transport, cette priorité est mise en œuvre notamment à travers les actions de **la Fondation Carcept Prev, dont les axes principaux d'action sont :**

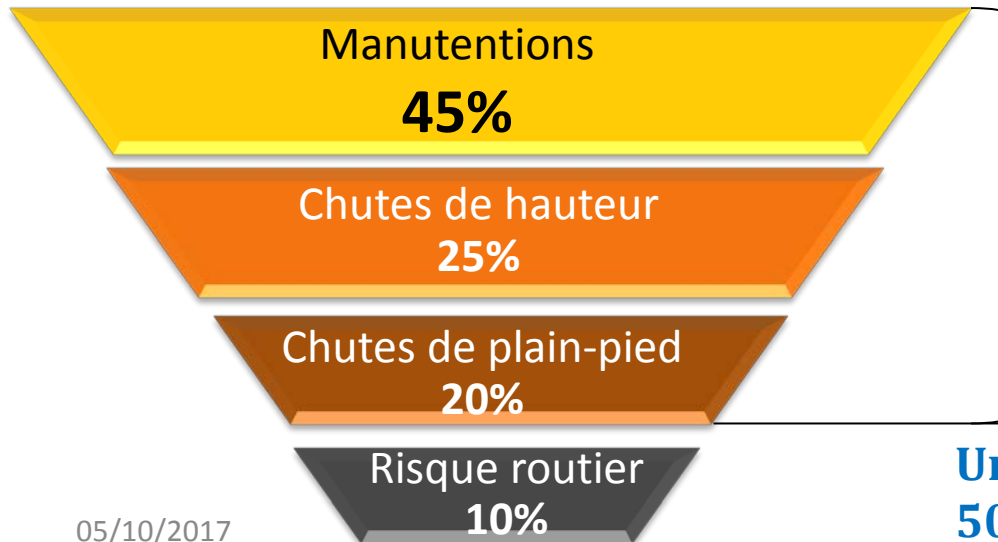
- **Prévention et recherche**
- **Aptitude et insertion professionnelle**
- **Mobilité et autonomie**

CONSTATS : une sinistralité importante mais mal connue par la profession

Une sinistralité plus de 2 fois supérieure à la moyenne nationale tous secteurs confondus



Les causes identifiées, différentes des idées préconçues



**9 AT sur 10 ont lieu à l'arrêt
2/3 chez le client chargeur**

**Un risque routier rare mais grave :
50 à 70% des décès**

CONSTATS : des coûts directs sensibles, des coûts indirects sous-estimés

Coûts directs (coûts moyens en euros pour 2017)

Catégories d'incapacité temporaire

Sans arrêt de travail ou < 4 jours	Arrêts de travail de 4 à 15 jours	Arrêts de travail de 16 à 45 jours	Arrêts de travail de 46 à 90 jours	Arrêts de travail de 91 à 150 jours	Arrêts de travail > 150 jours
318	576	1 767	4 768	8 753	31 389

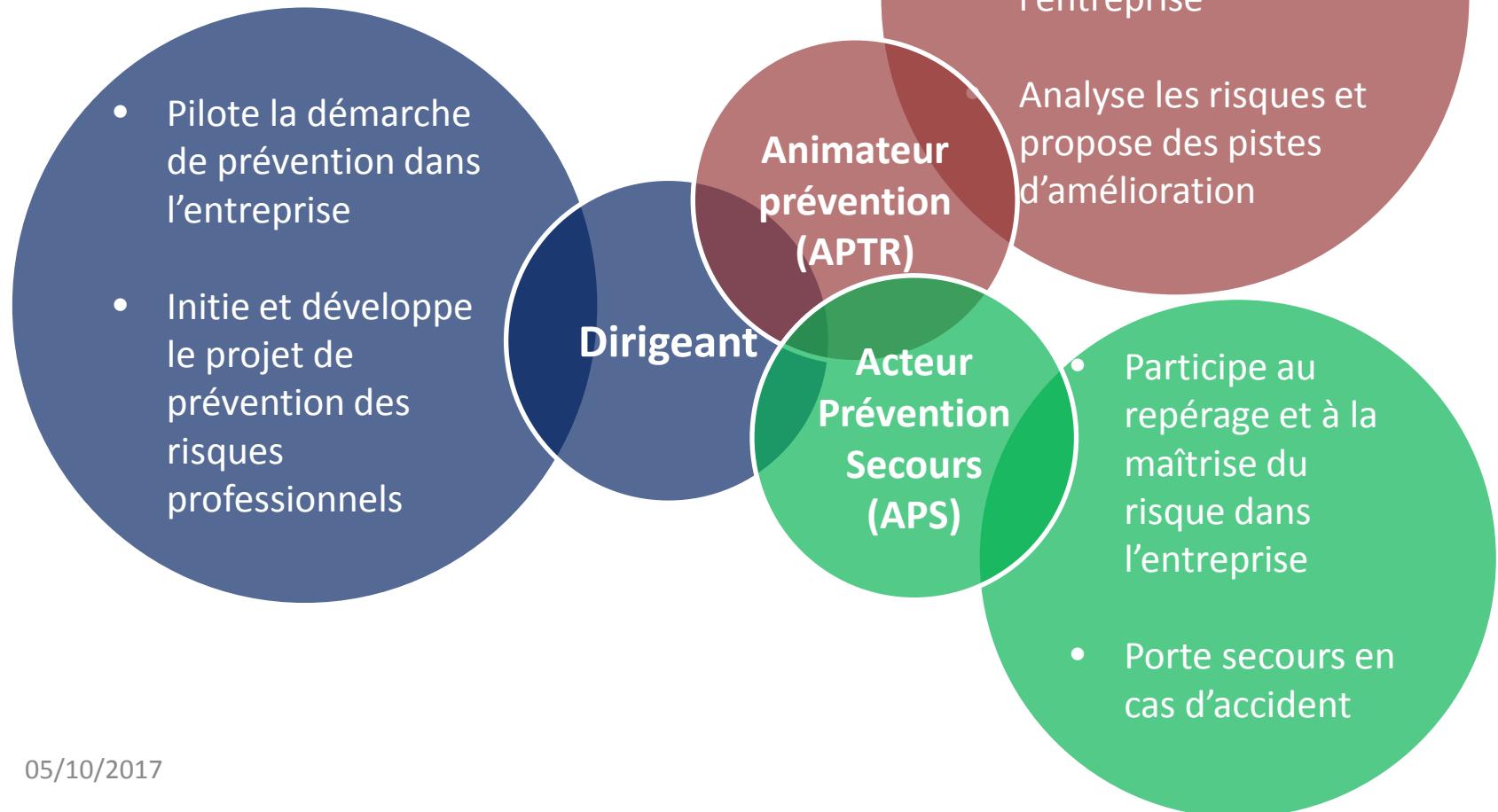
Catégories d'incapacité permanente (IP)

IP < 10%	IP de 10% à 19%	IP de 20% à 39%	IP > 40% ou décès
2 159	52 548	102 009	441 839

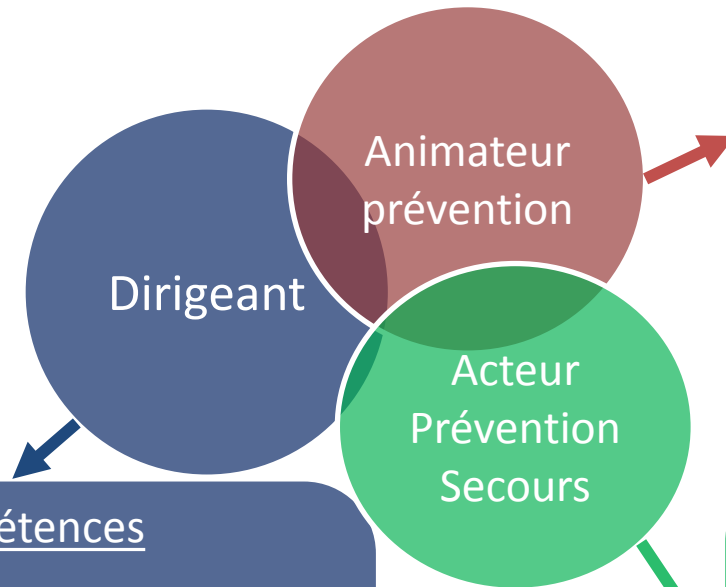
Des coûts indirects 4 fois supérieurs aux coûts directs

Sans oublier les conséquences humaines et le risque juridique

3 niveaux d'acteurs incontournables avec des rôles complémentaires



Un développement de compétences certifiées par l'INRS



Compétences

- Maîtriser les enjeux du secteur
- Piloter les étapes d'une démarche de prévention
- Comment bien choisir son Animateur prévention
- Politique de communication

Compétences

- Réaliser le diagnostic S&ST dans son entreprise
- Elaborer le projet de prévention
- Evaluer les risques spécifiques dans son entreprise (TMS, Chutes, RPS, Routier...)
- Mobiliser les différents acteurs

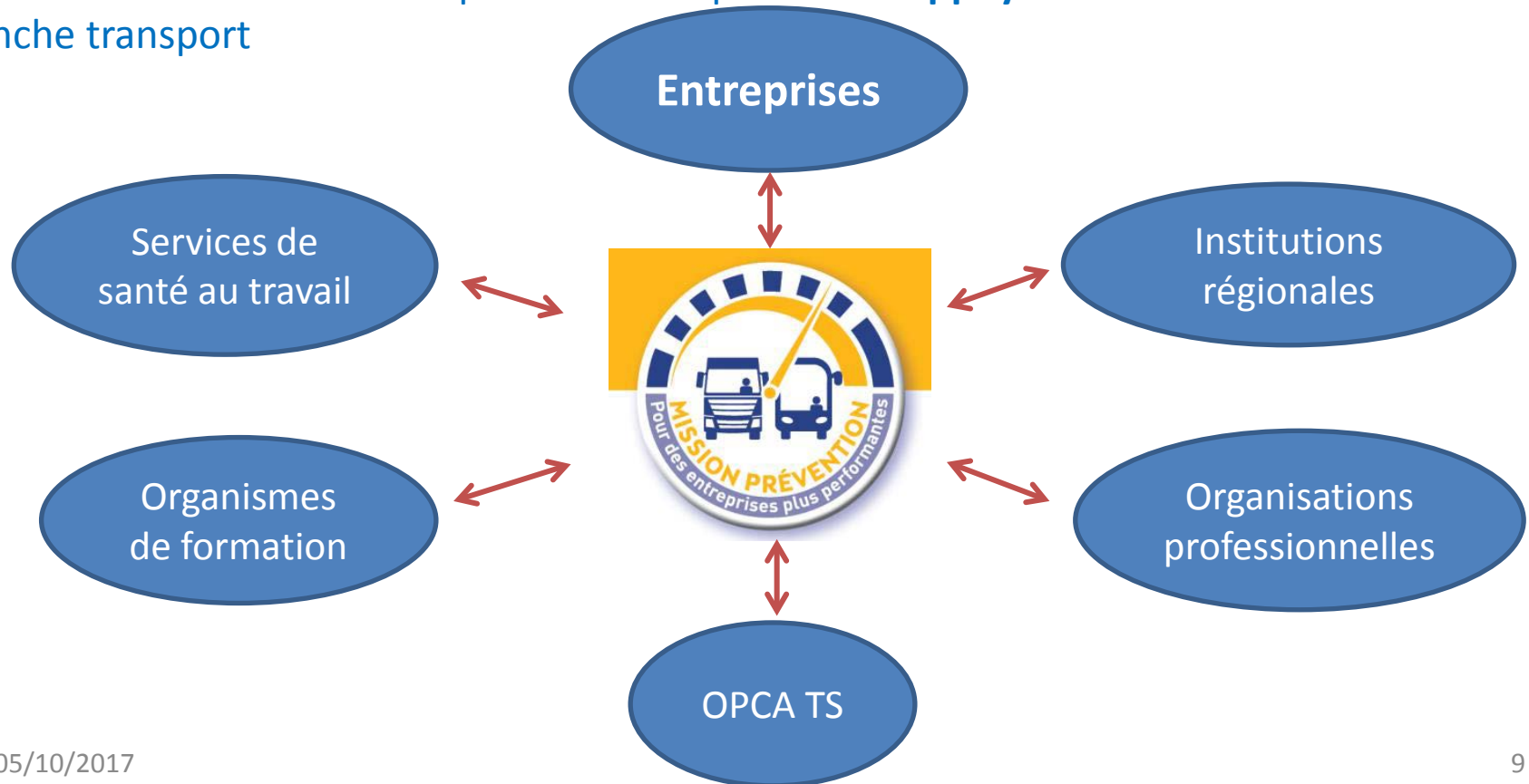
Compétences

- Participer à l'évaluation des risques professionnels
- Porter secours en cas d'accident

- 2 régions expérimentatrices
- avec le soutien des Direccte (Bretagne et Occitanie)

Objectif 1 : faire connaître la protection de la santé et la prévention

➔ promouvoir et valoriser auprès des entreprises en s'appuyant sur les acteurs de la branche transport



Objectif 2 : accompagner les entreprises dans leur démarche de prévention

LES ÉTAPES DE L'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT* DANS VOTRE DÉMARCHE DE PRÉVENTION



* Avec le soutien de l'Assurance Maladie - Risques professionnels, de CARCEPT-Prev et de la DIRECCTE, l'AFT apporte jusqu'au 30 juin 2019 une réponse concrète et innovante : un accompagnement sur-mesure à la réduction des risques professionnels.

Objectif 3 : *capitaliser les expériences locales*

➔ mettre en place et animer un réseau de « personnes compétentes » pour partager les bonnes pratiques mises en œuvre dans les entreprises



**LE CLUB
TRANSPORT PRÉVENTION**

**PRÉVENIR LES RISQUES PROFESSIONNELS
DANS LE TRANSPORT ROUTIER**

MISSION PRÉVENTION
Pour des entreprises plus performantes

Avec le soutien de l'AFT, de l'Assurance maladie-Risques professionnels, de CARCEPT Prev, de la DIRECCTE et le chargé de mission prévention partagé de l'AFT, un espace de réflexion et d'échange en matière de prévention est désormais réservé aux entreprises du transport routier :
le Club Transport Prévention.

Des actions fondées sur une synergie de l'ensemble des acteurs

- La volonté d'agir de 3 partenaires face à un constat alarmant sur la sinistralité AT/MP
- La mobilisation de tous les acteurs concernés et de toutes les compétences : fédérations de transporteurs, entreprises, OPCA TS, Carsat, INRS...
ont permis l'élaboration de propositions formatives adaptées et d'expérimentations locales centrées sur les entreprises.

Cependant l'enjeu majeur en matière de prévention, santé et sécurité au travail se situe au niveau des formations d'accès aux métiers.